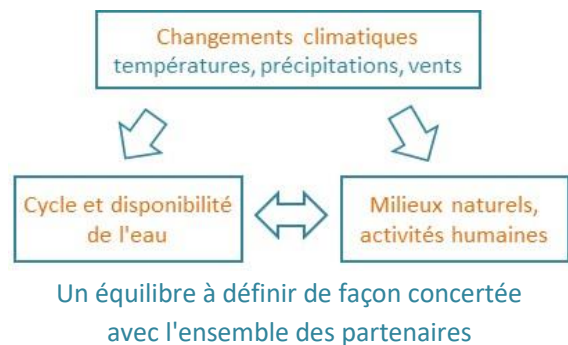


Premier bilan (mars 2026)

Définir une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques

Les bassins versant du Sornin et du Jarnossin ont connu au cours de la dernière décennie des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des cinq communautés de communes qui couvrent son territoire. Les élus ont alors souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour élaborer avec eux une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques. Cela s'est concrétisé par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs.

L'objectif est de déployer une stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.



Une démarche en trois grandes phases

2023 ⇒ Ecouter et rencontrer les acteurs du territoire

L'objectif de cette première phase était de recueillir les perceptions de l'ensemble des acteurs du territoire au regard des enjeux liés à l'eau, de dégager un premier aperçu des "défis" auxquels la stratégie d'adaptation devrait répondre, et de mobiliser les acteurs concernés, c'est-à-dire de motiver leur implication dans la démarche.

2024 ⇒ Décrypter et partager les enjeux

Il s'agissait ensuite d'engager entre les différentes parties prenantes un dialogue pour faire émerger une vision commune des problématiques autour desquelles la démarche devrait s'organiser, dans le cadre d'un groupe d'une cinquantaine de personnes réunies dans ce qui a constitué le Comité de suivi.

Il est important de souligner ici une spécificité de la démarche : contrairement à ce qui se pratique très souvent en matière de concertation, l'engagement de ce dialogue a précédé l'étude HMUC qui a ensuite été engagée pour nourrir la réflexion ; celle-ci a par conséquent été menée à partir des préoccupations des participants, et non à partir du cadre qu'aurait pu fournir une approche technique des enjeux. Il semble que ce parti pris méthodologique a grandement contribué à l'adhésion des participants à la démarche.

2025 ⇒ Coconstruire une stratégie et un plan d'action

C'est sur la base de ce diagnostic partagé que le Comité de suivi s'est dans un premier temps projeté à l'horizon 2050 pour "dessiner" ce que serait un avenir souhaitable pour dégager, dans un second temps, les orientations à prendre, les "chantiers à engager" pour s'inscrire dans une trajectoire correspondant à cette vision prospective d'un avenir souhaitable pour le territoire.

Ces orientations ont enfin été déclinées de façon opérationnelle avec les partenaires concernés pour établir le plan d'action.

2023 ⇒ Ecouter et rencontrer les acteurs du territoire

■ Réunion de lancement - 13 février 2023

Cette réunion a permis, avec le Président du SYMISOA et les Communautés de communes entre lesquelles se répartissent les deux bassins versant du Sornin et du Jarnossin, de poser les grands principes de la démarche - dont la mise en place du Comité de suivi réunissant l'ensemble des parties prenantes, d'en organiser le pilotage et de préparer les premières étapes : présentation aux élus des Communautés de communes, entretiens avec les acteurs du territoire, enquête auprès des habitants, forum de restitution des résultats de la première phase.

Les grands principes retenus ont ainsi été les suivants :

- ▶ Le SYMISOA se positionne comme animateur et coordinateur de la démarche.
- ▶ Les enjeux concernent l'ensemble des acteurs du territoire - citoyens, professionnels, entreprises, collectivités, associations : ils doivent être partagés entre tous pour coconstruire une stratégie déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.
- ▶ Le pilotage de la démarche réunit :
 - le président et les vice-présidents (représentant les Communautés de communes) du SYMISOA.
 - l'Agence de l'eau Loire Bretagne,
 - les Départements de la Loire, du Rhône et de Saône-et-Loire,
 - la Région Bourgogne - Franche-Comté.

Le comité de suivi réunit toutes les parties prenantes concernées : habitants et usagers, agriculteurs, forestiers, industriels, propriétaires d'étangs, associations, collectivités territoriales, services d'incendie et de secours, administrations...

Son rôle : sur la base d'un diagnostic partagé (phase 2), proposer des orientations stratégiques puis les pistes d'actions la déclinant sur le terrain (phase 3).

Sa composition - 52 personnes au total - a été la suivante :

- 10 élus
- 10 agriculteurs et techniciens agricoles
- 5 techniciens de collectivités
- 4 entreprises
- 4 représentants des associations de pêcheurs
- 7 citoyens
- une association environnementale, un propriétaire de seuil (hydroélectricité), un propriétaire d'étang, un forestier
- 2 fermiers (eau et assainissement), 2 agents des SDIS, 2 agents des services de l'Etat
- 2 agents du SYMISOA

■ Le Comité de pilotage s'est réuni une première fois le 27 mars 2023

Cette première réunion du comité de pilotage élargi a permis de présenter et valider la démarche proposée.

■ 4 réunions ont permis de présenter la démarche, ses enjeux et ses objectifs aux élus des Communautés de communes ; 75 d'entre eux y ont participé :

- Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne (27 mars 2023),
- Charlieu Belmont Communauté (4 mai 2023),
- Communauté de communes Saône-Beaujolais (17 avril 2023),
- Communauté de communes de Semur-en-Brionnais (16 mars 2023).

Dialogue territorial pour définir une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques sur les bassins versant du Sornin et du Jornassin



La genèse de la démarche

2018
2019
2020
2022

Sur quatre des cinq dernières années, notre territoire a connu des épisodes sévères de sécheresses et de canicules : leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SYMISOA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche de sensibilisation et de concertation auprès des cinq communautés de communes qui couvrent son territoire.

Les élus ont alors souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour **coconstruire avec eux une stratégie partagée d'adaptation** aux changements climatiques. Cela se concrétisera par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous ces acteurs. Cette stratégie sera déclinée de façon opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SYMISOA et les communautés de communes, en fonction des champs de compétences de chacune.

L'année 2023 sera consacrée à rencontrer tous les acteurs du territoire

- professionnels, associations, élus locaux, pour recueillir leur vision des enjeux.
Un questionnaire, à l'automne, permettra de recueillir celle de tous les habitants.

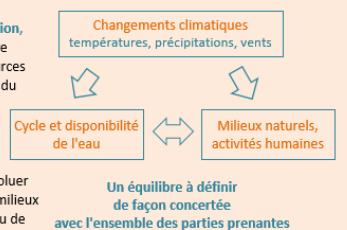
Un forum, à la fin de l'année, permettra de partager l'ensemble des préoccupations exprimées et de constituer un comité de suivi.

En 2024, le comité de suivi sera chargé, sur la base d'un diagnostic partagé et avec l'appui d'un bureau d'études, de proposer une stratégie puis d'élaborer un plan d'action.

Des réunions publiques ponctueront les différentes étapes de cette démarche pour rendre compte de son avancement et de ses résultats.

Le SYMISOA est le syndicat mixte des rivières du Sornin et de ses affluents. Il exerce la compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le bassin du Sornin et anime le contrat de rivière sur les bassins du Sornin et du Jornassin.

L'objectif est de déployer une véritable stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux.



SYMISOA - 321, rue de Marcigny - 42720 Pouilly sous Charlieu - 04 77 60 97 91 - <http://www.symisoa.fr/default/>

■ 68 acteurs du territoire ont été rencontrés, en entretiens collectifs ou individuels.

Le but de ces entretiens était principalement de recueillir leurs perceptions des enjeux liés à l'eau et de motiver leur implication dans la démarche.

Près de 30 entretiens ont ainsi été conduits, avec :

- les associations de pêche (AAPPMA) - entretien collectif le 5 mai 2023,
- les agents des EPCI - entretien collectif le 5 mai 2023,
- les élus des chambres d'agriculture - entretien collectif le 10 mai 2023,
- des agriculteurs, avec des entretiens individuels et des entretiens collectifs :
 - à La Clayette, le 17 avril 2023,
 - à St Clément de Vers, le 10 mai 2023,
 - à St Denis de Cabanne, le 11 mai 2023,
 - à Villers, le 11 mai 2023,
- des associations environnementales - entretien collectif le 5 mai 2023,
- des services des espaces verts des collectivités - entretien collectif le 5 juin 2023,
- des propriétaires d'étangs - entretien collectif le 5 juin 2023,
- les fédérations de pêche et de chasse - entretiens individuels,
- les entreprises "fermières de l'eau" - entretiens individuels,
- des forestiers - entretien collectif le 4 mai 2023,
- des propriétaires de retenues hydroélectriques - entretiens individuels,
- des industriels - entretiens individuels,
- les services incendie des départements - entretiens individuels,
- les syndicats d'alimentation en eau potable - entretien collectif le 5 juin 2023.

■ Comité de pilotage - 22 juin 2023

Cette réunion a permis de :

- ▶ présenter une synthèse des entretiens et réunions avec les acteurs locaux,
- ▶ finaliser une trame de cahier des charges pour sélectionner le bureau d'études en charge de l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat),
- ▶ préparer le forum du 10 novembre,
- ▶ finaliser le questionnaire d'enquête auprès des habitants,
- ▶ choisir un nom pour la démarche : Eau'défi.



■ Enquête auprès des habitants

Une enquête en ligne a été lancée du 14 septembre au 8 octobre 2023 pour savoir comment les habitants des deux bassins versant perçoivent les enjeux de l'eau, au regard notamment des évolutions du climat. L'information a été relayée par les communes, les communautés de communes et la presse locale.

L'objectif était ainsi de mobiliser les "habitants - usagers de l'eau" pour disposer, au même titre que pour les autres acteurs, de leur vision et perception des enjeux, mais aussi de susciter la participation de quelques-uns d'entre eux au comité de suivi.

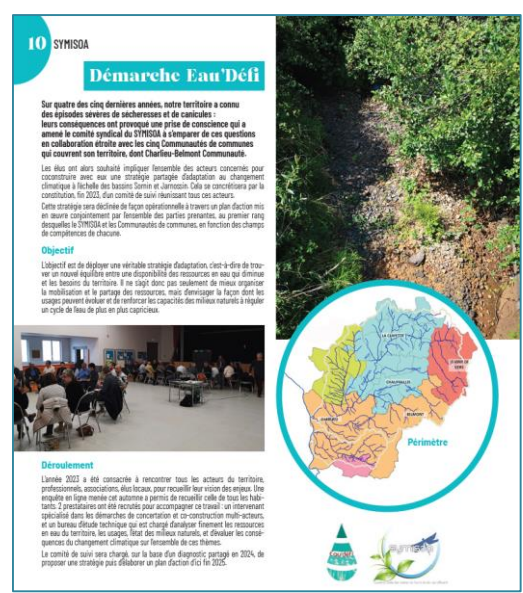
740 personnes ont répondu au questionnaire. Rapporté à une population de 31000 habitants, c'est un taux de réponse important, qui témoigne de l'intérêt porté à ces enjeux, et des préoccupations qu'ils suscitent.

L'analyse des réponses a été enrichie lors d'un focus groupe avec 14 habitants. Les résultats ont fait l'objet d'un document de restitution (annexé à ce rapport).



■ Une communication a été organisée pour faire connaître la démarche et ses objectifs, avec notamment :

- une page web dédiée et actualités sur le site du SYMISOA,
- trois newsletters du SYMISOA (mai, septembre 2023 et janvier 2024),
- une page de synthèse diffusée auprès de toutes les communes du territoire en novembre (pour intégration dans les bulletins municipaux),
- une émission sur Radio Cactus fin mai 2023, 2 émissions sur Brionnais TV fin mai et mi-septembre 2023,
- une page dédiée dans le Mag de Charlieu Belmont en décembre 2023,
- une présentation de la démarche avec des élèves du lycée de Charlieu,
- deux articles de presse :
 - en septembre 2023 pour lancer l'enquête grand public,
 - en janvier 2024 sur les principaux résultats de l'enquête.



■ Forum - 10 novembre 2023

Ce forum a été organisé le 10 novembre 2023 à l'Espace Culturel du Brionnais de Chauffailles. Il a réuni 56 personnes représentant la diversité des acteurs concernés, élus communaux et intercommunaux (20), services de l'Etat (7), agriculteurs (6), techniciens des collectivités (8), propriétaires de seuils et d'étangs (4), représentants des pêcheurs et chasseurs (4), industriels (2), Services départementaux d'incendie et de secours (2), un fermier AEP-assainissement et une association environnementale.



Ce forum a été l'occasion de rendre compte de la première étape de la démarche, de partager les visions et préoccupations exprimées lors des entretiens préalables, de réfléchir collectivement aux défis auxquels elle devra répondre et de préparer les étapes suivantes, avec notamment la mise en place du Comité de suivi.

⇒ Les défis

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Parvenir à une appropriation des enjeux de l'eau pour que tout un chacun y porte spontanément attention, les intègre dans ses habitudes, ses comportements. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir/développer les systèmes qui concourent à réguler le cycle de l'eau et à limiter l'effet des vents - sols, réseaux bocagers, ripisylves, "infrastructures naturelles" qui favorisent la rétention de l'eau (infiltration, limitation de l'évaporation), régulent les écoulements et réduisent les risques d'inondation.
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ L'eau est un bien commun. Assurer l'équité d'accès aux ressources disponibles (à travers par exemple une tarification différenciée...). ▶ Disposer d'une gouvernance partagée pour les affecter en fonction des différents besoins. ▶ Utiliser à bon escient les différents leviers mobilisables pour aller vers des comportements plus sobres : prise de conscience (sensibilisation), tarification, réglementation - au regard notamment de l'acceptabilité de ces différents leviers. ▶ Réduire les consommations d'eau potable, limiter les pertes, mobiliser les différentes ressources à bon escient (eau potable, récupération des eaux de pluie, défense incendie...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Prendre en compte les conséquences des dérèglements climatiques dans l'aménagement du territoire, l'urbanisme (y compris réglementaire), la gestion des espaces et équipements publics - pour à la fois réduire les besoins en eau et atténuer les impacts des changements climatiques (en limitant l'artificialisation des sols), et le traitement des eaux usées. ▶ Favoriser la résilience des milieux aquatiques, préserver les capacités d'adaptation des cours d'eau aux fluctuations des débits (crues, assèchs).
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Raisonner et optimiser le stockage et la réutilisation des eaux de pluie, notamment pour abreuver le bétail. ▶ Adapter la gestion des prairies, disposer de stocks suffisants pour assurer une autonomie fourragère des exploitations. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir / développer les réseaux bocagers, préserver les petits cours d'eau. ▶ Réduire les rejets polluants (nitrates notamment). ▶ Adapter les systèmes de production pour favoriser la pérennité des exploitations (et veiller à ce que leur taille n'handicape pas leur reprise).
Forêt	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mener les travaux forestiers en évitant leurs impacts négatifs sur le cycle de l'eau (tassement des sols, préservation des sources, ruissellements...). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer un aménagement et une gestion forestière à l'échelle des massifs, de façon adaptée aux changements climatiques, à l'augmentation des risques d'incendies, et tenant compte du rôle régulateur des forêts sur les microclimats et les systèmes agricoles (écoulement des eaux, vents). Favoriser la résilience des peuplements : diversité des essences, biodiversité (plantations, entretien, coupes).

2024 ⇒ Décrypter et partager les enjeux

■ Le comité de suivi s'est réuni à trois reprises en 2024, pour s'approprier et partager les éléments d'un diagnostic sur les enjeux de l'eau sur les bassins versant du Sornin et du Jarnossin :

- le 29 mai ⇒ Les changements climatiques et leurs incidences pour le territoire.
- le 26 juin ⇒ Cycle de l'eau, usages et consommations.
- le 18 septembre ⇒ Cours d'eau et milieux naturels.

Ce premier cycle de réunions avait pour but de permettre l'appropriation par l'ensemble des participants d'un socle commun d'informations et d'en dégager les principaux enseignements.

Il a en même temps permis aux participants d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble.

À travers ces échanges et les réflexions partagées, ces trois premières réunions ont permis de créer une ambiance et des habitudes de travail collectif qui ont constitué un acquis important pour la suite des travaux.

Ce décryptage et partage des enjeux par le Comité de suivi s'est appuyé sur les travaux d'un bureau d'études, EODD, retenu à l'été 2024 par le SYMISOA pour réaliser une étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) à l'échelle des deux bassins versant et nourrir les réflexions du Comité de suivi.



Les principaux sujets qui se sont dégagés de ces réunions du comité de suivi ont fait ressortir cinq grandes familles de préoccupations, autour :

- des activités et des espaces agricoles,
- des cours d'eau et milieux associés,
- des façons de faire face à l'irrégularité croissante des précipitations,
- des usages et de la sobriété des usages de l'eau,
- des milieux naturels et forestiers, et des incendies.

■ Comité de pilotage élargi : 8 octobre 2024

Cette réunion a été l'occasion :

- de rendre compte des trois premières réunions du comité de suivi,
- de faire un point d'étape sur l'étude HMUC,
- d'établir le calendrier des étapes suivantes,
- de préparer la réunion publique (et l'information préalable auprès des maires).

■ Réunion publique : 4 décembre 2024

Une réunion publique organisée le 4 décembre à Chauffailles a réuni près d'une centaine de personnes.

Elle s'inscrivait dans la logique de communication et d'information de la démarche.

Elle a donné lieu à une présentation des travaux du Comité de suivi et a permis d'échanger avec les participants.



2025 ⇒ Coconstruire une stratégie et un plan d'action

■ Le Comité de suivi s'est réuni à deux reprises, en janvier et février 2025.

L'objectif était, sur la base des enjeux issus des travaux de l'année 2024, de proposer des orientations d'une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques.

La première de ces deux réunions, le mercredi 22 janvier, avait pour but de se projeter à l'horizon 2050 pour identifier ce vers quoi il est souhaitable de tendre dans un futur proche. Les participants ont ainsi pu collectivement répondre à trois questions :

- A quoi tenons-nous, qu'est-ce qui nous paraît important de conserver/préserver...?
- Qu'est-ce qui nous paraît pouvoir/devoir être mis en cause ? qu'acceptons-nous de perdre, de voir disparaître ?
- Qu'est-ce qui nous semble souhaitable de changer, de faire évoluer ?

La seconde réunion, le mardi 11 février, avait pour but de proposer des orientations pour s'inscrire dans cette "vision à l'horizon 2050".

■ Comité de pilotage : 4 mars 2025

Cette réunion a permis au Comité de pilotage de se prononcer sur les propositions d'orientations faites par le comité de suivi et de prévoir les étapes suivantes pour élaborer un plan d'action.

■ Comité de suivi : 17 juin 2025

L'objectif était de hiérarchiser les orientations retenues par le comité de pilotage du 4 mars, et de débattre de l'intérêt de fixer des objectifs sur les volumes prélevés et leur répartition selon les différents usages.

Il est ainsi apparu qu'il n'était pas forcément pertinent de vouloir "hiérarchiser" les orientations, dans la mesure où elles se complètent les unes les autres et forment un tout cohérent.

Il est cependant intéressant d'observer que :

- une gouvernance partagée est apparue comme un facteur essentiel à la réussite de la démarche, notamment pour prévenir et gérer les tensions et conflits possibles autour des usages de l'eau,
- la proposition de "*mettre en place pour tous les usagers une tarification progressive de l'eau potable pour les inciter à des usages plus économes de l'eau sur les usages secondaires, sans grever les besoins fondamentaux*" a été fortement mise en avant.

Les discussions ont par ailleurs fait émerger une grande convergence de tous les avis sur la nécessité de fixer des objectifs sur les volumes prélevés et leur répartition selon les différents usages. Elles ont suscité des réflexions sur la façon de les atteindre ; il a notamment été relevé que :

- Les enjeux - certains ont parlé d'"*urgence de la situation*" ou insisté sur le fait que "*la ressource est finie, on n'a pas le choix*" - nécessitent de se fixer de tels objectifs, sans lesquels le territoire pourrait se trouver dans le futur face à des contraintes que les évolutions prévisibles imposeraient alors, sans s'y être préparé.
- Afficher ces objectifs est en même temps un moyen de sensibiliser les habitants à ces enjeux et à la nécessité d'adapter les usages.
- Cela doit se traduire par la définition d'une trajectoire avec une vision à long terme et des objectifs intermédiaires progressifs et datés.
- Cette vision doit se traduire à travers l'évolution des comportements des usagers, mais aussi par une approche territoriale qui permette de l'intégrer dans l'ensemble des politiques publiques, en matière notamment d'urbanisme, d'aménagement et d'équipements.
- Les mesures adoptées doivent être équitables et ne pas aggraver des inégalités, sociales ou territoriales - et même au contraire renforcer les solidarités. Elles supposent, pour être acceptées, d'être comprises et par conséquent expliquées (il a été dit, à ce sujet, qu'il serait intéressant que ce qui a été fait au sein du comité de suivi puisse être partagé à l'ensemble de la population, ce qui soulève la question de la façon de "relayer" la démarche auprès des 31000 habitants du territoire).

■ Comité de pilotage : 7 juillet 2025

Sur la base des premiers résultats de l'étude HMUC et des avis du comité de suivi, le comité de pilotage a retenu ce jour-là le principe de définir une trajectoire à travers des objectifs de volumes prélevables, avec des échéances pour atteindre ces objectifs.

Un document d'information récapitulant les grands objectifs à ce stade de la démarche a été adressé à la fin du premier semestre 2025 à l'ensemble des partenaires comme à toutes les personnes qui s'y étaient jusqu'alors impliquées ou intéressées - plus de 500 personnes ainsi au total (ce document est annexé à ce rapport).

Dialogue territorial pour la définition d'une stratégie locale d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques
Le point sur l'avancement de la démarche
juin 2025

Eau/défi : une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques.

À l'occasion de l'année 2024, notre territoire a connu au cours des années précédentes des épisodes sévères de sécheresses et de canicules. leurs conséquences ont provoqué une prise de conscience qui a amené au début de l'année 2021 le comité syndical du SMOGA à s'emparer de ces questions et à lancer une démarche d'identification et de concertation auprès des cinq communes de communes qui couvrent son territoire. Les élus ont souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés pour concevoir avec eux une stratégie partagée d'adaptation aux changements climatiques. Cela s'est concrétisé par la constitution, fin 2023, d'un comité de suivi réunissant tous les acteurs. Cette stratégie a une dimension opérationnelle à travers un plan d'action mis en œuvre conjointement par l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquelles le SMOGA et les communes de communes, en fonction des champs de compétences de chacun.

L'objectif : élaborer une véritable stratégie d'adaptation, c'est-à-dire de trouver un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'enrayer la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus épuisé.

Changements climatiques : températures, précipitations, vents
Cycle et disponibilité de l'eau
Milieux naturels, activités humaines
Un équilibre à définir de façon concertée avec l'ensemble des parties prenantes.

➡ On trouvera dans les pages qui suivent l'état d'avancement de la démarche au mois de juin 2025 et les orientations qui se dessinent.

Ce qui a été fait jusqu'à présent

2023

- 4 réunions ont permis de présenter la démarche, ses enjeux et ses objectifs aux élus des Communes de communes.
- L'ensemble des acteurs concernés ont été rencontrés (agriculteurs, associations environnementales, de pêche, de chasse, propriétaires des temps, forestiers, industriels, services d'incendie et de secours, syndicats d'alimentation en eau potable...)
- Une enquête en ligne a été lancée du 14 septembre au 8 octobre 2023 pour savoir comment les habitants des deux bassins versant perçoivent les enjeux de l'eau, au regard notamment des évolutions du climat. 340 personnes ont répondu au questionnaire. L'analyse des réponses a été enrichie lors d'un focus groupe avec 14 d'entre elles.
- Un focus a été organisé le 10 novembre à l'Espace Culturel du Bionnais de Chauvailles. Il a été l'occasion de rendre compte de la première étape de la démarche, de réfléchir collectivement aux défis auxquels elle devra répondre et de préparer les étapes suivantes, avec notamment la mise en place du Comité de suivi.

2024

- Ce comité de suivi s'est réuni à trois reprises en 2024, pour s'approprier et partager les éléments d'un diagnostic sur les enjeux de l'eau sur les bassins versant du Sermin et du Jarrosin. Ce premier "cycle" de réunions avait pour but de permettre l'appropriation par l'ensemble des participants d'un socle commun d'informations et d'en dégager les principaux enseignements. Il a en même temps permis aux participants d'apporter à ses conseils et à travailler ensemble.
- Ce diagnostic et partage des enjeux par le Comité de suivi s'est appuyé sur le travail d'un bureau d'études externe à l'été 2024 par le SMOGA pour réaliser une étude "MIMIC" (Hydrologie, Milieux, Usages, Climat) à l'échelle des deux bassins versant et "Youmir" les réflexions du Comité de suivi.
- Une réunion publique organisée le 4 décembre à Chauvailles a réuni près d'une centaine de personnes. Elle a permis de présenter une synthèse des travaux du Comité de suivi et d'échanger avec les participants.

2025

- Le Comité de suivi n'est réuni à deux reprises en janvier et février 2025. Sur la base des enjeux issus des travaux de l'année 2024, il propose les orientations souhaitables d'une stratégie d'adaptation de la gestion de l'eau aux changements climatiques.
- Le Comité de pilotage s'est réuni pour examiner ces propositions. Celles-ci sont résumées sur la page suivante, puis détaillées dans les trois dernières pages.

Les principales orientations proposées

- Accompagner les agriculteurs pour une gestion et un entretien des haies, des bocquets, des sols et des zones humides qui favorisent la conservation de l'eau.
- Apporter un appui aux éleveurs pour mettre en œuvre les solutions les plus appropriées pour abreuver les animaux, en évitant d'avoir à recourir au réseau d'alimentation en eau potable, en valorisant les mares...
- Favoriser l'infiltration des eaux de pluie dans les espaces urbanisés, en les végétalisant et en réduisant les surfaces imperméabilisées.
- Encourager les usages économes de l'eau, à travers l'information et la sensibilisation, les règlements des documents d'urbanisme, une tarification incitative.
- Renforcer les moyens de lutte contre les incendies de forêt, développer les alternatives aux prélèvements dans les réseaux d'alimentation en eau potable.
- Encourager la diversification des peuplements forestiers et éviter les coupes rases.
- Développer une bonne gestion des plans d'eau.
- Préserver le bon fonctionnement des cours d'eau en mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.
- Poursuivre la démarche engagée à travers "Eau/défi" pour maintenir sur le long terme une gouvernance partagée autour des enjeux de l'eau sur notre territoire.

➡ On trouvera dans les trois pages suivantes le détail de ces orientations.

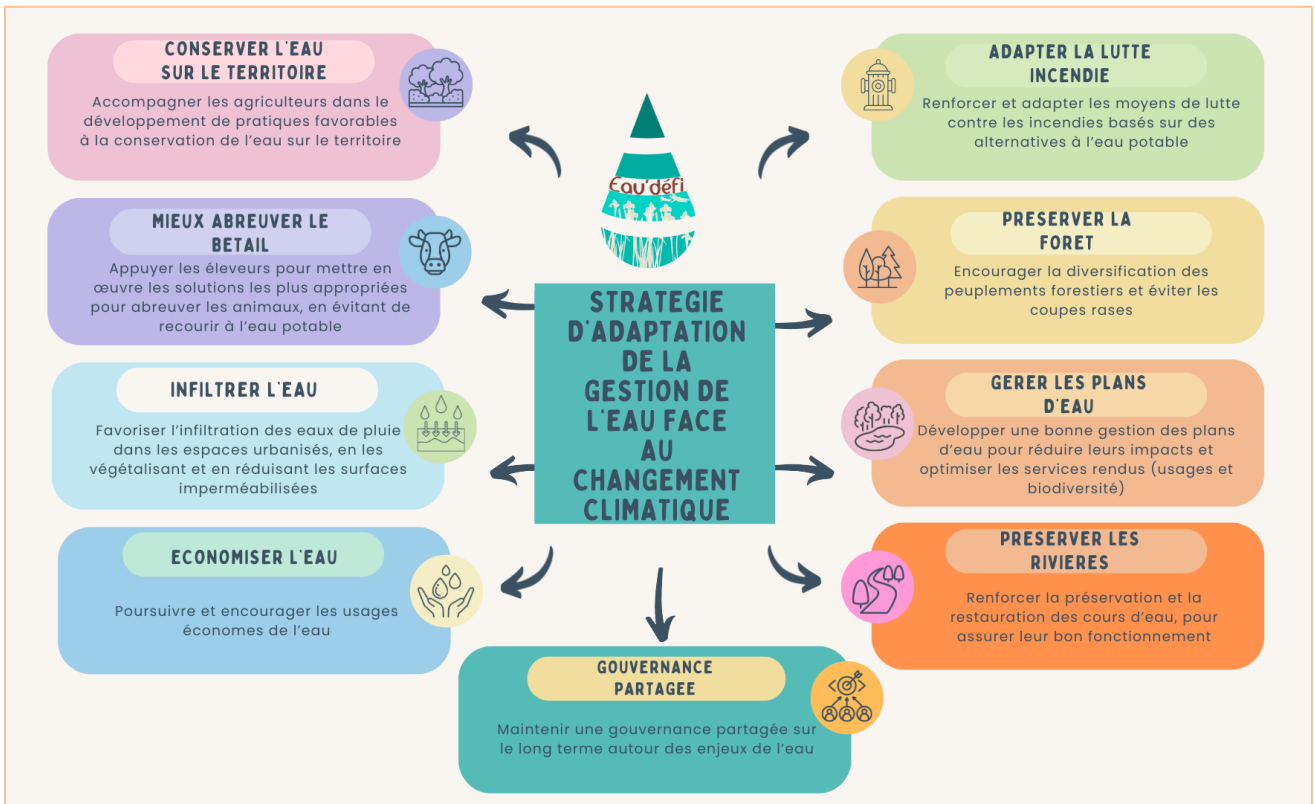
Et maintenant ?
Ces propositions seront soumises dans les prochaines semaines aux partenaires directement concernés par leur mise en œuvre. Elles pourront alors être formalisées sous forme de "Fiches actions" pour préciser la façon dont elles seront déclinaées de façon opérationnelle. L'objectif est d'achever ces travaux d'ici la fin de l'année 2025, et d'en organiser une restitution en Réunion publique au début de l'année 2026.

Au mois de septembre, un courriel leur a également été adressé, pour les tenir au courant du travail alors en cours avec les partenaires concernés pour élaborer le plan d'action.

Des orientations au plan d'action...

Le second semestre de l'année 2025 a été consacré à la préparation d'un plan d'action permettant de concrétiser ces orientations et ces objectifs, à travers un travail mené avec les principaux partenaires concernés.

Trois lignes de force structurent ce programme d'action : la sobriété (dans les usages de l'eau), la résilience des milieux, le partage des ressources.



La stratégie et le plan d'action ont finalement été approuvés par le comité de pilotage le 6 février 2026.

Une restitution en a été faite au comité de suivi un mois plus tard, le 4 mars.

Ces deux réunions ont aussi permis de préfigurer la façon dont pourra se pérenniser le travail réalisé jusqu'alors avec le comité de suivi pour accompagner la mise en œuvre du plan d'action. Cela se traduira par l'évolution du comité de suivi en un "Comité de l'eau" ou "Assemblée des acteurs de l'eau", qui intègrera également les participants de ce qu'était jusqu'à présent le comité de rivière. Cette instance d'échange et de proposition sera chargée :

- de suivre la mise en œuvre du programme d'action,
- de proposer des ajustements ou des réorientations d'actions, voire de nouvelles actions,
- d'être un relais d'information en direction des collectivités et partenaires, mais aussi de la population.

Il comprendra 64 personnes, désignées pour une période de 6 ans :

- 10 élus communaux,
- 5 collectivités gestionnaires prélevant de l'eau sur le territoire,
- 10 agents des collectivités,
- 9 agriculteurs,
- 3 techniciens agricoles,
- 5 entreprises, dont les entreprises gestionnaires de l'eau (VEOLIA, SAUR),
- 3 associations de pêche,
- 3 associations de protection de l'environnement,
- 8 citoyens,
- 8 acteurs professionnels privés de terrain (propriétaires, exploitants ou gestionnaires de seuils, plans d'eau et forêts).

Perspectives

La démarche a reposé sur trois prémisses

- ▶ La volonté d'élus qui ont souhaité impliquer l'ensemble des acteurs concernés.
- ▶ Un objectif clairement affiché : la recherche d'un équilibre entre une disponibilité des ressources en eau qui diminue et les besoins du territoire. Il ne s'agit donc pas seulement de mieux organiser la mobilisation et le partage des ressources, mais d'envisager la façon dont les usages peuvent évoluer et de renforcer les capacités des milieux naturels à réguler un cycle de l'eau de plus en plus capricieux - et par conséquent de développer une approche globale des enjeux (les travaux du Comité de suivi ont très largement corroboré cet objectif).
- ▶ L'engagement d'un dialogue avec les parties prenantes avant même d'engager des études, à l'inverse de ce qui se fait couramment.

Elle a été animée selon quelques principes simples qui ont favorisé la participation

- ▶ Une information par différents canaux - notamment, auprès des habitants, par l'intermédiaire des communes, qui ont contribué à relayer cette information avec des outils simples (courriels, affichettes). Au-delà du comité de suivi, de très nombreuses personnes ont ainsi été tenues informées de la démarche. On retiendra notamment :
 - l'enquête organisée à l'automne 2023 : au-delà de son intérêt propre - savoir quelles perceptions et représentations les habitants ont des enjeux liés à l'eau, elle a constitué un moyen de toucher un grand nombre de personnes (740 habitants y ont répondu),
 - les réunions publiques, le 4 décembre 2024 à Chauffailles et in fine en septembre 2026,
 - une information sur l'avancement de la démarche adressée à toutes les personnes intéressées (plus de 500 destinataires) : un document d'information à la fin du premier semestre 2025, un courriel au mois de septembre sur le travail alors en cours pour élaborer le plan d'action...

- ▶ Le fait de commencer par donner la parole aux parties prenantes, que ce soit à travers les entretiens initiaux, en 2023, ou lors des réunions du comité de suivi, les informations à caractère technique issues de l'étude HMUC constituant la matière pour nourrir ce dialogue et ces réflexions, et non leur point de départ.
- ▶ Des restitutions des travaux présentées de façon synthétique et sous une forme la plus abordable possible, de façon à en faciliter l'appropriation par les personnes qui y ont participé comme par celles qui peuvent s'y intéresser.
- ▶ Plutôt que de travailler sur des scénarios prospectifs fondés sur des hypothèses toujours discutables, c'est en se projetant sur une vision souhaitable à l'horizon 2050 que le comité de suivi a proposé les orientations à mettre en œuvre.

Il est possible d'en retenir quelques enseignements

- ▶ La démarche a permis une appropriation des enjeux par les participants au comité de suivi, et de créer un noyau de personnes motivées, habituées à travailler ensemble en partageant leurs réflexions.
- ▶ Les participants ont pu exprimer ce qu'ils observaient sur le terrain et la façon dont ils ressentaient dans leur vie les changements climatiques - ce qui dans la plupart des cas corroborait les informations techniques. Ils ont fait remonter des observations permettant d'enrichir le diagnostic et de l'illustrer d'exemples précis. Cela a contribué à établir un diagnostic qui comporte une dimension à la fois experte et empirique. Et un consensus s'est formé autour de l'idée que les projections à retenir sont celles sur lesquelles s'appuie le plan de lutte contre les changements climatiques au niveau national, à savoir une augmentation globale des températures de 4°C à l'horizon de la fin du siècle.
- ▶ La plupart des aspects abordés ont fait l'objet d'un consensus, mais certains, plus sensibles, ont donné lieu à des points de vue différents (stockages et retenues d'eau, seuils, gestion des "chevelus", drainage des sols). Et les échanges ont montré l'importance de s'accorder sur la signification des mots (ce que l'on entend, par exemple, par zones humides, cours d'eau, fossés...).
- ▶ Les participants ont maintes fois souligné les liens entre toutes les problématiques abordées, l'importance par conséquent d'une approche globale, l'urgence et la complexité des enjeux, la prise de conscience qu'avec les changements climatiques, *"l'imprévisibilité devient la norme"*.

Ils ont mis en exergue la nécessité :

- de se fixer des objectifs sans lesquels le territoire pourrait dans le futur se trouver face à des contraintes que les évolutions prévisibles imposeraient alors, sans s'y être préparé - *"urgence de la situation"*, *"la ressource [en eau] est finie, on n'a pas le choix"*,
 - d'une évolution des comportements des usagers, mais aussi d'une approche territoriale à travers l'ensemble des politiques publiques, en matière notamment d'urbanisme, d'aménagement et d'équipements,
 - de réponses qui doivent être équitables et ne pas aggraver des inégalités, sociales ou territoriales - et au contraire renforcer les solidarités. Pour être acceptées, ces réponses supposent d'être comprises et par conséquent expliquées (il a été dit, à ce sujet, qu'il serait intéressant que ce qui a été fait au sein du comité de suivi puisse être partagé à l'ensemble de la population, ce qui soulève la question de la façon de "relayer" la démarche auprès des 35000 habitants du territoire).
- ▶ Interrogées sur la façon dont elles ont perçu la démarche, les personnes qui ont participé au comité de suivi ont notamment mentionné :
- une méthode qui a favorisé la participation et les échanges,
 - la diversité des participants et des sujets abordés,
 - le partage des points de vue, le fait d'avoir eu le temps d'apprendre à se connaître, à travailler ensemble - même si le temps paraît toujours trop court pour aborder une "matière" très dense,
 - l'acquisition de connaissances, à travers notamment l'apport de données factuelles pour alimenter la réflexion, d'informations qui favorisent une appropriation commune des problématiques,

- la conscience des enjeux chez les participants, leur attachement à l'idée que "*l'eau est un bien commun*",
- une démarche menée à une échelle territoriale cohérente d'un point de vue géographique, mais cependant pas trop étendue pour en permettre une approche concrète,
- l'engagement dans la durée et l'assiduité des participants, dans une démarche collective de construction d'un "socle" commun de réflexion.

Elle est appelée à se poursuivre...

La démarche a motivé les personnes qui se sont investies dans le Comité de suivi. Elle a, au-delà, permis de toucher un public plus large. Et elle a également attiré l'attention d'autres territoires souhaitant se mobiliser autour des enjeux de l'eau dans le contexte des changements climatiques.

Elle a montré qu'une mobilisation collective est possible sur des sujets susceptibles de provoquer des tensions. Cela justifie de l'inscrire dans la durée, et de la soutenir par un patient travail de pédagogie et de communication. La dynamique qu'elle a impulsée doit se poursuivre avec la mise en œuvre du plan d'action : elle ne représente pas seulement un moyen de l'accompagner, elle en est un pilier.

Annexes

On trouvera dans les pages qui suivent :

- ▶ les résultats de l'enquête auprès des habitants (14 septembre - 8 octobre 2023),
- ▶ le document d'information du mois de juin 2025.